Mode d'emploi détaillé : mise en place d'un mandat Hors-Ligne

1 Se donner les droits sur la fonctionnalité "AFC - Mandat pour mandant sans Internet" 1
2 Accéder à la fonctionnalité "demande de mandat hors-ligne" 2
3 Attendre la réception du courrier chez le mandant 2
4 Récupérer le code et activer le mandat 2
5 Donner les droits sur les prestations mandatées à au moins un utilisateur 3
6 Utilisation du mandat par l'utilisateur 3

Voici la marche à suivre pour mettre en place un mandat hors-ligne.

1 Se donner les droits sur la fonctionnalité "AFC - Mandat pour mandant sans Internet"

En tant que gestionnaire du mandataire se connecter à la console de gestion (https://ge.ch/ginapmmanager) et se donner les accès à la prestation "mandat hors-ligne" comme cela :

Cliquer sur le menu :

Qui donne l'écran

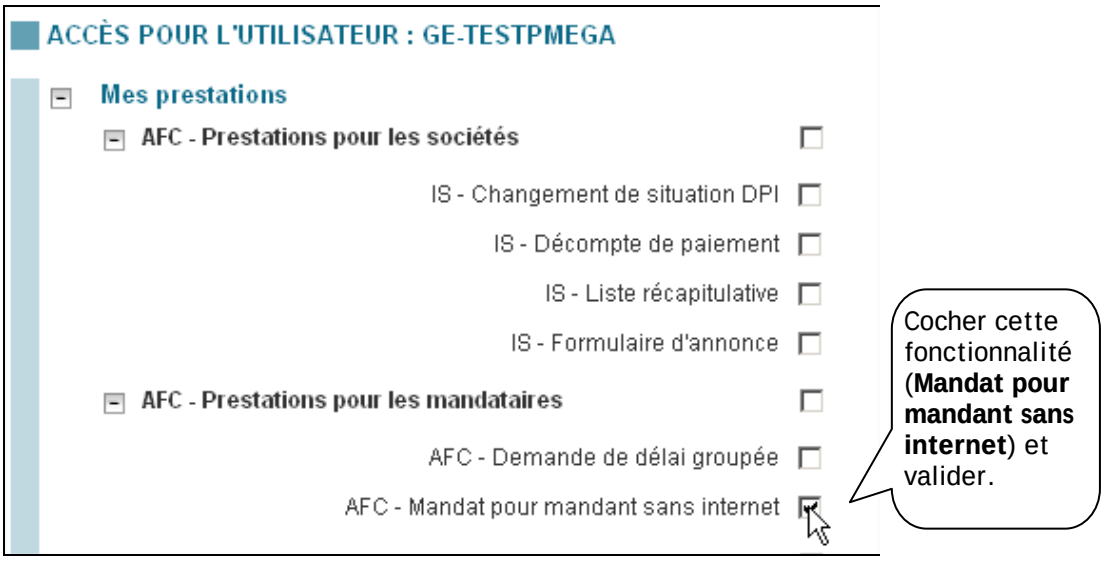

Vous obtenez ainsi les droits pour cette fonctionnalité.

Attention : l'activation des droits peut prendre quelques minutes.

2 Accéder à la fonctionnalité "demande de mandat hors-ligne"

Puis accéder à la fonctionnalité "Demande de mandat hors-ligne" : https://ge.ch/afcaelmandathl

Cliquer sur le menu "Demander un nouveau mandat"

Puis renseigner la demande en choisissant les prestations et "Enregistrer et continuer" :

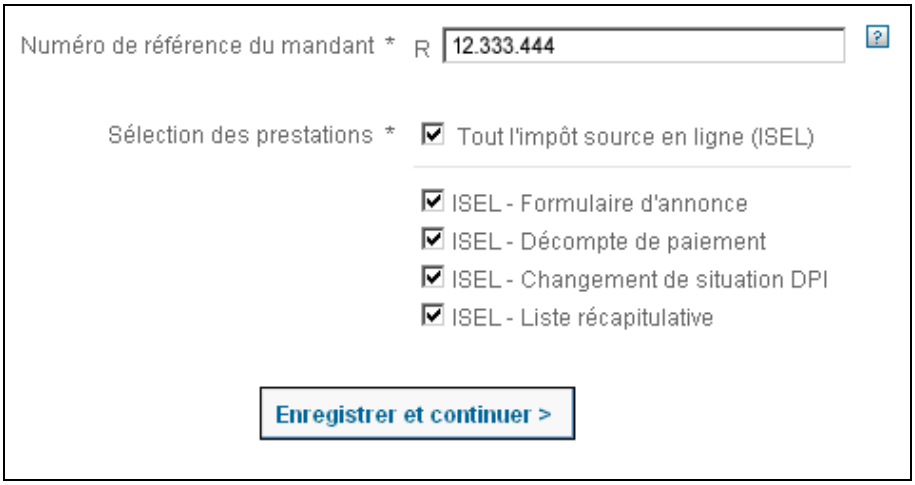

➔ **La demande est terminée.**

3 Attendre la réception du courrier chez le mandant

Ensuite, le mandant recevra le code mandat **par la poste**. Il doit transmettre ce code au mandataire demandeur (ce code ne fonctionnerait pas pour un autre mandataire).

4 Récupérer le code et activer le mandat

Dès que vous êtes en possession du code, reconnectez-vous sur la console de gestion : https://ge.ch/ginapmmanager

Cliquer ensuite sur

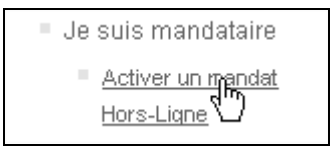

Renseigner le code mandat et confirmer :

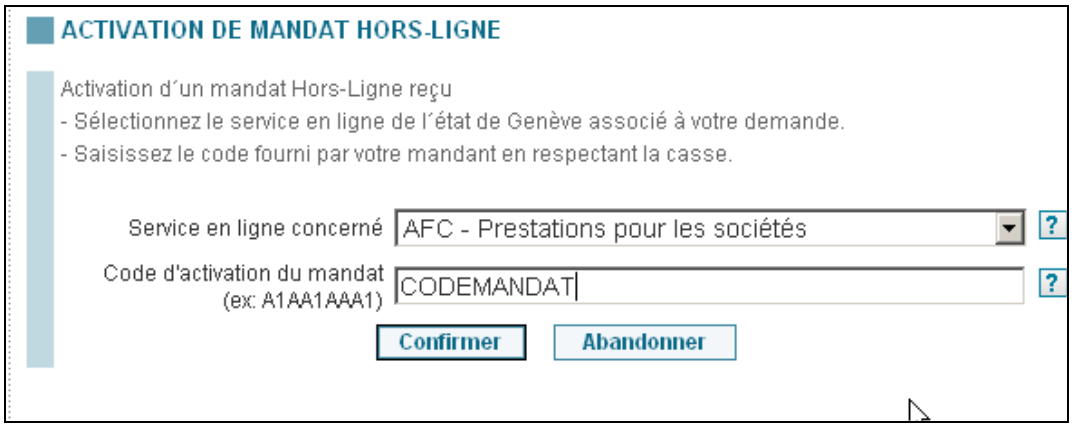

➔ **Le mandat est alors établi. La suite est la même que pour un mandat en ligne.**

5 Donner les droits sur les prestations mandatées à au moins un utilisateur

Comme pour des mandats classiques, il reste à donner aux utilisateurs de votre entreprise, les droits pour qu'ils puissent gérer les prestations de votre mandant via le mandat précédemment activé.

Cliquer sur :

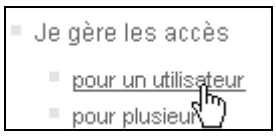

Sélectionner l'utilisateur

Vous obtiendrez dans la partie "**Mes mandats**", votre mandant **"Entreprise Test A"**.
Cocher alors les droits affectés à cet utilisateur pour ce mandant.

6 Utilisation du mandat par l'utilisateur

Dès qu'il se connectera (avec son compte habituel), cet utilisateur verra alors apparaître ce nouveau DPI dans la prestation "Impôt Source en ligne" (https://ge.ch/afcaelp2navigation).